



## Validité de garantie d'une piece

Par **sapin**, le **18/11/2015** à **18:25**

Bonsoir, suite à une panne sur ma climatisation toujours sous garantie j'ai appelé l'artisan qui en avait fait la pose pour me dépanner, celui-ci n'effectuant pas ce genre de réparation m'a proposé un dépanneur, qui n'a pu venir car il était en congé, j'ai rappelé mon artisan, qui m'a dit qu'il allait m'envoyer quelqu'un d'autre, deux jours après je l'ai contacté à mon tour en lui disant qu'il ne se dérange pas car j'avais contacté une autre entreprise, qui m'a dépanné.

A ce jour, il y a un problème par rapport à la garantie d'une pièce.

Ma question est la suivante, est ce que le fait d'avoir pris un autre dépanneur pour effectuer la réparation, Est-ce-que l'artisan qui a procédé à l'installation ait toujours responsable de la garantie.

Merci de votre réponse